



Bruxelles, le 1<sup>er</sup> juin 2011

Monsieur le Président,

Depuis plusieurs semaines le personnel de toutes les Institutions de l'Union Européenne fait l'objet de messages de nature et d'orientation plus que divergentes et, simultanément, d'une relative imprécision. Ces messages, qui font l'amalgame - à des degrés variables selon les discours - entre le Statut, la Méthode d'adaptation des rémunérations et les Perspectives financières, apparaissent de plus en plus comme une remise en cause de la Fonction publique européenne, de son indépendance autant que de son attractivité.

Le Commissaire responsable du budget a annoncé à la presse allemande des changements substantiels du Statut dans le contexte de la préparation du budget 2012 - à l'instar des mouvements populistes eurosceptiques - il présente la Fonction publique européenne comme un **coût**.

Le Vice-président Šefčovič parle de modifications légères de notre Statut. Nous avons apprécié qu'il ait mis en avant les économies considérables réalisées au fil des réformes de cette Fonction publique, et donc les sacrifices déjà consentis par celle-ci. Néanmoins la perspective de modification du statut, même légère, ne rencontre pas l'accord du personnel tant celui-ci craint les dénaturations pouvant être introduites par exemple par le Conseil alors que la Commission paraît faible.

Quant au Conseil, il réitère ses revendications consistant de facto en une remise en cause de tous les droits ayant une incidence financière.

Les réunions qui ont été organisées avec l'administration, concernant les intentions de modifications statutaires, n'ont pas permis aux représentants du personnel d'obtenir des informations concrètes, claires et précises, et nous avons déjà demandé à nouveau à rencontrer à cet égard le Vice-président Šefčovič.

Dans ces conditions, le personnel craint que l'on puisse faire d'une éventuelle modification du Statut un instrument de négociation dans le contexte des perspectives 2014 – 2020.

Le personnel veut être rassuré que la Fonction publique européenne, son indépendance, ne deviennent pas une **variable d'ajustement** dans les tractations à venir.

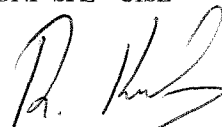
Cette situation ne suscite pas seulement un sentiment d'incertitude au sein de l'ensemble du personnel des Institutions, il risque aussi de provoquer un degré de méfiance contreproductif.

Aussi, aux fins de maintenir un climat de confiance entre le personnel et ses autorités de tutelle, et sans préjudice des clarifications déjà demandées au Vice-président Šefčovič, la majorité syndicale de votre Institution vous prie de lui réserver, dans un délai aussi rapproché que possible, le temps nécessaire pour une entrevue de clarification réciproque. Il est en effet impératif pour tous ceux qui sont au service direct et exclusif du projet européen, d'être informés des objectifs et intentions, notamment quant à la politique du Collège que vous présidez, au sujet des perspectives financières.

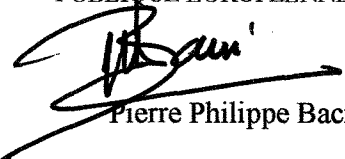
Soyez assuré, Monsieur le Président, de notre très haute considération.

ALLIANCE  
CONFEDERALE DES  
SYNDICATS LIBRES  
R&D - SF - TAO/AFI - SFIE -  
A&D  
Cristiano Sebastiani

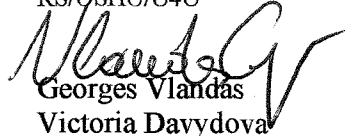
CONF-SFE - CISL

  
René Pierre Koch

FEDERATION DE LA FONCTION  
PUBLIQUE EUROPEENNE

  
Pierre Philippe Bacri

RS/USHU/U4U

  
Georges Vlandas  
Victoria Davydova